



## FAÎTAGE VENTILÉ ET BANDE D'ÉGOUT VENTILÉE

Les toitures à joint debout en zinc-titane RHEINZINK sont fréquemment réalisées sur des constructions ventilées. Ces constructions nécessitent des ouvertures d'entrée et de sortie suffisantes à l'égout et au faîtage pour permettre une circulation de l'air adaptée et mesurée. La ventilation est obtenue, sur ces constructions, indépendamment de la pente de la toiture, soit par la pression ou la dépression du vent, soit par la thermie. Le faîtage ven-

tilé RHEINZINK ainsi que la bande d'égout ventilée RHEINZINK apportent des ouvertures d'aération suffisantes. Ces éléments en longueur de 2 m se raccordent aisément à la couverture à joint debout et permettent un assemblage rapide et économique.

**Ventilation optimisée**

**Montage simple et rapide**

**Approprié pour toutes les pentes de toitures**

**Fixation à l'épreuve du vent**

**Montage intégré**

**Finition soignée**

**Longévité**

Les préconisations et conseils de pose décrits dans nos brochures et sur notre site internet ne dispensent pas la maîtrise d'oeuvre de respecter les normes en vigueur ainsi que les règles de l'art qui relèvent de sa responsabilité. Pour le choix de la qualité de surface, l'environnement du bâtiment doit être pris en compte. Plus d'informations sur [www.rheinzink.fr/preconisations](http://www.rheinzink.fr/preconisations)